

# COMITÉ DE VIGILANCE

**POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ LURE LUXEUIL**

Association loi 1<sup>er</sup> juillet 1901 – SIRET 503 578 213 000 12 / W 70 1000 725

**Local et Adresse Postale : 1 rue Jean Moulin 70200 Lure**

**Contacts : 09 67 04 55 15 ; comvig70@gmail.com ; Président : michel.antony@wanadoo.fr**

## Permanences :

**LUNDI** :8h45-11h15 et 13h40-17h30/ **MARDI** :8h45-14h45 / **JEUDI** :8h-11h15 /  **VENDREDI** :13h40-16h15



Association agréée par le Ministère de la Santé

## Compte rendu du Conseil d'Administration: 14 septembre 2018

ADNET Daniel	Présent
ANTONY Michel	Présent
CHAUVEZ Benoît	Présent
DARTEVELLE Bernard	Absent
DENEUX Gérard	Absent
FAUCOGNEY Catherine	Excusée
FLEURY Michèle	Absente
GRANDVOINET Fanny	Excusé
HACQUARD Joël	Absent
HEYMES René	Absent
KABONGO Cécile	Absente
LAMBOLEY Rémy	Présent
LAMBOLEY Alain	Présent
MATHIOLY Lucienne	Absente
METTETAL Denis	Excusé
MEUNIER Raymond	Absent
PINGUÉ Danièle	Excusé
RAMDANI Mohamed	Présent
REYEN Bernadette	Présente
SIMONIN Antoine	Absent
TOURNADRE Patrick	Présent
VERNERIE Jean	Excusé
VON ALLMEN Wilfrid	Présent
ZANETTI Jean Pierre	Absent
ZOUGGARI Hamid	Présent

Représentants Ville de Lure :

Stéphane FRECHARD = Excusé

Jérôme LAROCHE = Présent

### 1/ BILAN FINANCIER DE LA 29<sup>ÈME</sup> RENCONTRE DE LA CN À LURE

Le trésorier présente et commente le bilan financier (voir en annexe).

Il met en évidence la gestion rigoureuse des dépenses en conformité avec le budget prévisionnel.

Ce bilan fait donc apparaître un léger déficit de 57,55 euros .

Le président remercie le trésorier et tous les membres du Comité qui ont œuvré pour la réussite de cette 29<sup>e</sup> Rencontre qui a reçu et reçoit de nombreux échos favorables.

400 € reviendront à la CN.

## 2/ POSTE DU SECRÉTARIAT DE LA CN

Le président rappelle que faute de subventions des Conseils régionaux et-ou départementaux, d'un engagement financier plus important des comités membres de la CN et autres aides indispensables le maintien du poste de secrétariat de la CN est plus qu'hypothétique, il est menacé de disparaître avec les conséquences que l'on sait pour la secrétaire.

En outre si ce poste était appelé à disparaître cela mettrait en cause la poursuite des missions de la CN et au-delà des divers comités qui la composent.

**C'est pourquoi les membres du CA du CV présents décident à l'unanimité de faire un versement exceptionnel de 300 euros à la CN pour la sauvegarde du poste de secrétariat.**

Le président adressera un courrier à la CN pour notifier ce versement et appeler à la mobilisation des comités pour sauvegarder le poste.

## 3/ RENCONTRE DE LUÇON

Elle aura lieu du 5 au 7 octobre.

Les débats porteront sur les Centres de santé (avec Eric May bien connu à Lure) et la réforme de la Sécurité sociale.

La délégation de Lure sera composée de

Michel Antony, Mohamed Ramdani et Antoine Simonin.

Michel se rendra à Luçon par ses propres moyens depuis Bourg en Bresse où il sera en déplacement pour la CN.

Un co-voiturage devra être organisé depuis LURE.

**Si d'autres membres veulent faire le déplacement ils doivent rapidement le signaler à Michel pour finaliser les inscriptions.**

## 4/ EDUC'TOUR

Le prochain Copil aura lieu le 3 octobre à 10 h à Vesoul.

Il est demandé aux membres vésuliens de voir s'ils peuvent représenter le Comité.

Benoît est chargé de les contacter.

## 5/ INFOS DIVERSES

### ➤ Milo =

Tout va aussi bien que possible avec plus d'embauches et plus de contacts avec les jeunes, contacts qui pourraient s'accroître avec le plan anti-pauvreté de Macron. Les aspects matériels des divers sites se résolvent également.

### ➤ La poste =

Il est proposé d'organiser un débat sur la Poste.

Michel va demander à Catherine Faucogney ses disponibilités (jour, horaire) pour pouvoir réserver la salle Merlin en octobre ou novembre.

### ➤ PRISON =

Le président rappelle les craintes de voir le projet de construction d'une nouvelle maison d'arrêt remis en cause voire annulé.

C'est pourquoi après consultation de CA une lettre a été envoyée aux partenaires pour une rencontre le vendredi 21 octobre à 11 h à la salle interservices de la mairie de Lure.

### ➤ DEMANDE DE SUBVENTION au Fonds de développement de la vie associative (FDVA) =

Un dispositif a été mis en place pour compenser la disparition de la réserve parlementaire.

Il s'agit d'un fonds alloué par l'Etat pour le développement de la vie associative (FDVA).

Le Comité peut y prétendre ; il faut faire la démarche et remplir le plus rapidement possible le formulaire Cerfa.

Michel va demander une copie au Comité de Sarlat qui a déjà fait sa demande.

Hamid, Patrick et Denis ( ? ) pourraient se charger de cette demande.

**PROCHAIN CA**

**ATTENTION**  
**CHANGEMENT DE DATE**

**MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018**  
**18 H AU LOCAL**

(le CA du 19 octobre est supprimé)

L'ordre du jour épuisé, le président lève la séance et invite à partager le pot de l'amitié.

Le secrétaire  
Patrick TOURNADRE  
Lure 15.09.2018

**ANNEXES**

**COMPTE FINANCIER DE LA 29<sup>ÈME</sup> RENCONTRE DE LA COORDINATION NATIONALE LURE 8-10 JUIN 2018**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Banderoles affiches photocopies timbres	<b>926.05</b>	Subvention Région BFC:	1500
Confection documents par CCPL	300.00	Subvention Département 70	1300
Petit matériel	241.79	Subvention CCPLure	300
<b>TOTAL COMMUNICATION</b>	<b>1467.84</b>	Subvention CC Rahin et Chérimont :	300
Location salle	255.00	Subvention Champagney :	200
<b>TOTAL LOGISTIQUE</b>	<b>255.00</b>	Subvention Ronchamp :	200
Restauration ( 4 repas)	3245.71	Subvention Lure	145
Animation :	150.00	Subvention USS :	200
<b>TOTAL RESTAURATION</b>	<b>3395.71</b>	Subvention SUD PTT :	200
Frais déplacements Comité de vigilance	138.00	Subvention SNU PSU 70 :	50
Frais déplacement des conférenciers	0.00	Subvention AMPB ( Paris Bale) :	200
<b>TOTAL FRAIS DÉPLACEMENTS</b>	<b>138.00</b>	Dons conseillers de Lure :	70
Frais d'hôtel conférenciers	141.00	Ristourne Leclerc :	875
<b>TOTAL FRAIS:</b>	<b>141.00</b>	Total subventions et aides :	<b>5540</b>
Prestation secrétariat CN	400.00	Prise en charge par participants :	<b>200</b>
<b>TOTAL CN :</b>	<b>400.00</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>5797.55</b>	<b>Total :</b>	<b>5740</b>

**DÉFICIT = 57.55**

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT		VALORISATION DU BÉNÉVOLAT	
Hébergement des participants ( hôtel)	600	Hébergement des participants ( hôtel)	600
Hébergement participants chez habitant	4000	Hébergement participants chez habitant	4000
Organisation et logistique (Comité de Vigilance)	2000	Organisation et logistique (Comité de vigilance)	2000
Frais déplacement des participants	8000	Frais déplacement des participants	8000
<b>TOTAL BÉNÉVOLAT :</b>	<b>14.600</b>	<b>TOTAL BÉNÉVOLAT :</b>	<b>14.600</b>

### LETTRE PRISON

## OPACITÉ ET INQUIÉTUDES SUR LE DOSSIER «PRISON DE LURE» **DOIT ON PENSER QUE LES PAROLES POLITIQUES ET GOUVERNEMENTALES NE SONT QUE DU VENT ?**

**Pour la nouvelle Maison d'Arrêt à Lure, les arguments sont très solides et nombreux. Nous listons les principaux ci-dessous.**

**Aidez nous à les faire mieux passer dans la population, les syndicats, associations, partis...**

**Il faut emporter la décision avant octobre (plan pénitentiaire national) sinon nous risquons d'être rejetés.**

**1- LÉGITIMITÉ HISTORIQUE de l'emplacement luron** en remplacement d'une Maison d'Arrêt sise à Lure depuis deux siècles.

**2- ACCORD DE L'ÉTAT par le biais d'une ministre de la justice** en exercice Mme TAUBIRA : il y a OBLIGATION RÉPUBLICAINE de respecter la parole donnée, au risque de désespérer les acteurs et populations du secteur et de renforcer le sentiment antiparlementaire et hostile aux politiques, de plus en plus fort ici.

**3- UNANIMITÉ RARISSIME des acteurs locaux** pour la réalisation de ce dossier : élus, personnels et surtout citoyens du secteur. C'est un des très rares endroits en France où la population s'est mobilisée pour la construction d'une prison, en ayant bien compris qu'il s'agissait d'un service public de proximité à conserver. Plus d'une centaine de mairies ont signé la pétition pour le maintien luron.

**4- AMÉNAGEMENT ÉGALITAIRE DU TERRITOIRE ET NÉCESSAIRE COMPENSATION.** Lure (et sa région) est une ville sinistrée par les attaques multiples contre les services publics. Conserver le service public pénitentiaire est donc une compensation absolument indispensable et prioritaire pour le secteur. La population et les élus l'ont très bien compris.

**5- FORTE VALIDITÉ GÉOGRAPHIQUE du site** renforcée par les décisions régionales (Grand Est et Bourgogne Franche Comté) en faveur des lignes ferroviaires : Belfort-Épinal et surtout Mulhouse-Paris

6- **BON AVANCEMENT DU DOSSIER ET FACILITÉS ADMINISTRATIVES ET ÉCONOMIQUES.** L'action conjointe des collectivités locales (Département, ComCom et ville de Lure) permettent de limiter les frais et les temps de construction, ce qui ne peut qu'être favorable pour les finances publiques.

7- **Argumentaire renforcé pour une nouvelle prison en mettant en avant une POSSIBLE PARTICULARITÉ ACCRUE** ne devant pas effrayer les prisons proches sur leur avenir :

→ pourquoi ne pas faire de la nouvelle prison un **Centre de détention** (longues peines) alors que les plus proches sont très loin et hors Franche Comté.

→ pourquoi ne pas créer un **centre carcéral disposant aussi d'un pavillon psychiatrique**. Notre secteur dispose d'un centre sanitaire psychiatrique très important et surtout multi-sites. Là encore, il n'y a pas l'équivalent à de nombreux kilomètres de SMPR-Service Médico-Psychologique Régional (unité au sein d'un établissement pénitentiaire) et les UHSA-Unités Hospitalières Spécialement Aménagées sont rarissimes.

→ pourquoi ne pas donner suite aux discussions menées à l'époque de Mme TAUBIRA pour la création d'une **section féminine**, là aussi ces services sont très rarement présents dans nos régions.

8- Attention, **Notre demande ne vise PAS À CONCURRENCER LES AUTRES SITES PÉNITENTIAIRES PROCHES QUI ONT LEUR PROPRE LÉGITIMITÉ**, surtout en terme de proximité et d'humanité que la petite taille garantit. Il s'agit de maintenir un service pénitentiaire de qualité en le renforçant par des constructions nouvelles plus modernes, plus humanisées et plus adaptées et en le dotant de services que les autres maisons régionales n'ont pas.

RAPPELONS LE : les décisions nationales devraient être prises en octobre. IL Y A URGENCE !!!  
C'est pourquoi le comité de vigilance propose à celles et ceux intéressés et notamment aux décideurs de

**SE RENCONTRER LE VENDREDI 21 septembre**  
**À 11H MAIRIE DE LURE SALLE INTERSERVICES**

Lure le 14/09/2018. Le CA du Comité de Vigilance pour le maintien des services publics de proximité

---

### **Lettre à CN pour poste secrétariat**

Salut à tou-te-s

Le poste de secrétaire nous tient fortement à coeur, et on pense que si on perd ce poste (qu'il faudra sans doute redéfinir) la CN et les comités qui l'utilisent auront du souci à se faire pour perdurer efficacement. Dire qu'on peut tout faire aujourd'hui avec nos seuls moyens est une gageure qu'une organisation responsable comme la nôtre ne peut pas se permettre.

1- Nous avons fait au mieux pour le budget de la 29° Rencontre de Lure. Grâce à notre trésorier on arrive à dégager **400€** qui seront intégralement reversés à la CN.

2- Nous avons, après un débat long et difficile (notamment suite à la dernière remarque jugée peu courtoise du compte rendu du dernier CA national suite à l'énorme engagement sans faille qui est le nôtre depuis les origines de la CN et encore plus depuis qu'il y a le secrétariat), décidé malgré tout à **l'unanimité** des présents de verser une participation exceptionnelle en 2018 de **300€** pour le poste de secrétaire.

Notre CA unanime souhaite que tous les collectifs et comité en possibilité de faire un geste, même minime, le fassent rapidement, sans attendre Luçon, histoire de créer un mouvement et de relancer la participation

et d'amener les autres comités à régler leur cotisation et à les augmenter quand ce n'est pas encore fait. Notre AG statutaire aurait ainsi plus de facilité à surfer sur une vague favorable, même une simple onde, alors que tous nos débats financiers sont souvent moroses et répétitifs depuis longtemps, même si enfin on voit poindre des résolutions plus fermes.

3- Nous avons pour des raisons locales et régionales qui nous sont propres, dénoncé la position régionale de Bourgogne Franche Comté en faveur seulement des grosses associations (un poste au moins) en rappelant que cela se faisait inégalement, au détriment de petites ou de fragiles associations, dont la nôtre que nous avons pris comme exemple. La présidente régionale est sensible à cet argumentaire politique. Rien n'est encore acquis ni sûr mais on fait au mieux...

4- bien évidemment nous continuons à soutenir partiellement et financièrement, au coup par coup, le secrétariat et les déplacements de nos membres quand ils le font pour la CN.

Amicalement et solidairement Michel pour le CA du Comité de Vigilance luron

ps : je transmettrai les deux chèques à Héroïse, ou à qui je les envoie directement ? Adresse souhaitée, merci